

Le mardi 10 juin 2014 s'est tenue la seconde réunion relative au transfert des personnels de Bagneux vers Balard prévu pour 2015. En préambule, la CFDT a tenu à rappeler qu'elle s'était largement exprimée sur le projet de regroupement des services à Balard lors de l'audition des fédérations syndicales devant les représentants de la commission défense de l'assemblée nationale, le 21 mai dernier. Elle a fait de nouveau part de ses inquiétudes et désaccords en séance. Le déménagement prévu début mars 2015, s'étalera jusqu'en octobre de la même année (7 mois actifs).

Projet Balard

PROJET BALARD : LE COMPTE N'Y EST PAS !

CONDITIONS INACCEPTABLES

Les opérations de phasage du déménagement demandées par la DGA auront lieu entre mars et début avril 2015 pour la 1^{ère} phase et du 24 août au 31 septembre 2015 pour la 2^{ème} phase. L'annonce de l'obligation de présence des personnels impactés et concernés (programmation calendaire oblige) à J-1, J+1 et J+2 (c'est-à-dire la veille, le lendemain et le surlendemain des opérations de déménagement) a fait vivement réagir la **CFDT**.

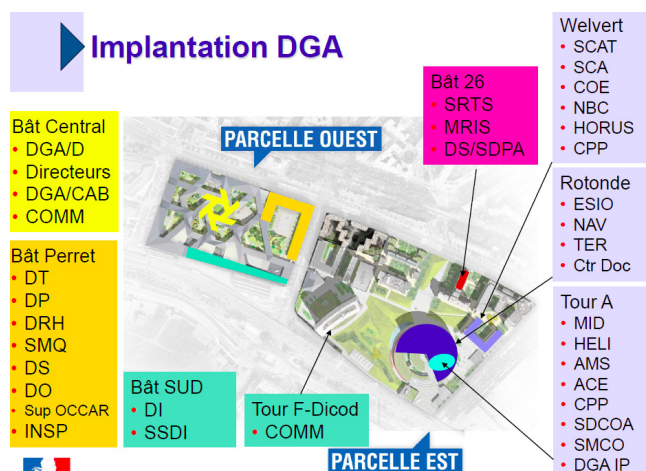
En effet, la période de fin août est une période où de nombreux personnels sont encore en congés. Idem pour début septembre, la **CFDT** a rappelé que les salariés parents d'élèves, accompagnaient leurs enfants pour la rentrée des classes (nombre de déménagements prévus par jour : 100).

L'agent « déménagé » sera placé en « RTT administration » le jour J. La libération du site de Bagneux doit être effective pour juin 2016 au plus tard.

Pour la CFDT, une attention particulière devra être de rigueur pour l'ensemble des agents du soutien qui accompagneront la démarche jusqu'à son terme.

La DGA qui a œuvré et obtenu 37 postes supplémentaires sur WELVERT se montre sereine quant à l'implantation future des personnels puisque selon elle, le nombre de postes octroyés (2689) est cohérent avec le nombre d'agents ; un point de situation sera effectif en septembre.

A noter que dans cette configuration la DGA sera le plus grand employeur sur le site de Balard.



Concernant la bureautique, les personnels doivent s'attendre à des changements majeurs avec le passage d'un « tout DGA » à une solution MINDEF.

Le soutien « environnement logiciel et bureautique » est assuré par la DIRISI tandis que la partie « matériel et réseaux » est confiée à OPALE. Le déménagement est placé sous l'égide du SPAC et de la DIRISI, qui sont les opérateurs principaux. A ce stade, le contrat SPAC est en cours de dépouillement.

HORAIRES

Toujours à propos d'organisation, la **CFDT** qui a interpellé les autorités depuis le début du projet Balard sur la problématique des horaires des personnels, a réitéré sa demande de mise en place d'un horaire variable pour permettre de fluidifier les entrées et sorties des per-



sonnels et éviter les difficultés d'accès aux transports ou pour la restauration (d'autres organisations syndicales s'y opposent !?!).

L'impact du projet Balard concerne également le réseau parisien des transports, déjà engorgé, notamment côté métro ou RER à Balard. Alors comment juguler les arrivées et départs des personnels civils et militaires ? Ils seront plus de 10 000 demain sur site!

RESTAURATION

La **CFDT** est également intervenue sur la problématique restauration, dénonçant le passage de la régie à un presta-

taire, impliquant la mise en place d'un coût complet facturé (en cours d'étude), faisant état d'une part fixe et d'une part variable et aura inévitablement comme conséquence une augmentation des tarifs pour les personnels.

Alors que l'ensemble des salaires est gelé depuis des années, ce nouveau paramètre conduira inexorablement à diminuer une fois encore le pouvoir d'achat des salariés...

Inacceptable !



La CFDT avait contesté le projet du Grand Balard qui engage la nation pour 30 ans en termes de dépenses et qui ne se traduira pas par des économies des deniers publics. Les personnels en ont assez d'être ballotés au gré de projets de réorganisation. La CFDT exige que les conditions du déménagement soient exemplaires pour la qualité de vie au travail des personnels. C'est loin d'être le cas au regard de ce qui est annoncé pour les délais, les transports, les horaires ou la restauration. La mobilisation sera sans doute nécessaire. A suivre !

Paris, le 10 juin 2014.

La CFDT était représentée par :

- **Franck Hueber (SFED CFDT)**

 **AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX**